



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## crimes et délits

Question écrite n° 6971

### Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le ministre de l'intérieur de bien vouloir lui communiquer le tableau mettant en parallèle depuis 1993 la population, les effectifs de police et le taux de criminalité pour 1 000 habitants dans les circonscriptions de police de l'Aisne.

### Texte de la réponse

Les éléments chiffrés que souhaite obtenir l'honorable parlementaire apparaissent sur les deux tableaux suivants : (Voir tableaux dans J.O. correspondant). Pour les quatre années considérées, l'ensemble des services de la sécurité publique a enregistré au niveau national, un taux de délinquance pour 1 000 habitants de 84,85 en 1993, de 84,66 en 1994, de 80,97 en 1995 et de 80,71 en 1996. De même, l'évolution de la délinquance d'une année sur l'autre a été de - 0,23 % en 1994, de - 4,42 % en 1995 et de - 0,26 % en 1996.

### Données clés

**Auteur :** [M. René Dosière](#)

**Circonscription :** Aisne (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6971

**Rubrique :** Droit pénal

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er décembre 1997, page 4322

**Réponse publiée le :** 19 janvier 1998, page 335